

Rapport des ministres des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Date : 5 septembre 2019

Titre : Réunion du forum fédéral-provincial-territorial (ci-après nommé : « FPT ») composé des ministres responsables des services sociaux (ci-après nommés : « MRSS »), le 23 et 24 avril 2019

Documents d'origine : Services à la famille

Participants : les ministres ou leurs délégués de toutes les provinces et tous les territoires, sauf de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador étaient présents. ¹ Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du gouvernement fédéral (ministre Duclos) et la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité du gouvernement fédéral (ministre Qualtrough) étaient présents le 23 avril et le 24 avril respectivement.

La délégation du Nunavut comprenait la ministre des Services à la famille, le sous-ministre et un analyste principal en matière de politiques.

Les points de discussion et les positions du Nunavut :

La réduction de la pauvreté

Les ministres des gouvernements provinciaux et territoriaux (ci-après nommés : « ministres des GPT ») se sont rencontrés avant la réunion FPT afin de discuter d'une stratégie de réduction de la pauvreté (ci-après nommée : « SRP »), de mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation (ci-après nommées : « MPPC ») et de sécurité alimentaire. Les ministres des GPT ont fait des mises à jour sur les initiatives de réduction de la pauvreté dans leurs provinces ou territoires respectifs.

La ministre des Services à la famille a parlé de l'approche sur la réduction de la pauvreté du gouvernement du Nunavut, incluant une table ronde sur la réduction de la pauvreté et le plan *Makimaniq 2, Une approche commune de réduction de la pauvreté*. La ministre parla des réformes sur l'aide au revenu entreprises par le ministère afin de renforcer les mesures incitatives au travail et d'augmenter le soutien aux personnes seules.

La stratégie pour la réduction de la pauvreté du gouvernement fédéral

Pendant la réunion FPT, le ministre Duclos a offert un aperçu de la SRP et a mis l'accent sur le processus de coordination et de consultation avec les provinces, les territoires, les organismes et les experts autochtones. Le ministre Duclos a fourni une mise à jour sur l'engagement récent prévu au budget 2019 d'adopter une disposition législative qui enchâsserait le seuil de pauvreté officiel du Canada et le Conseil consultatif national sur la pauvreté dans une loi.

¹ Les délégués de l'Île-du-Prince-Édouard participaient par le biais d'une téléconférence.

Les ministres des GPT ont passé brièvement en revue leurs commentaires et préoccupations au ministre du gouvernement fédéral, ce qui comprenait :

- Des questions à savoir si la SRP allait créer des résultats économiques et sociaux directs;
- Les MPPC sont des mesures imparfaites de la pauvreté. Elles doivent comprendre des éléments supplémentaires pour mesurer l'efficacité de la SRP. L'importance d'inclure les territoires dans les MPPC a été soulignée. Le ministre Duclos a reconnu le besoin d'améliorer les MPPC; et
- Les mesures du gouvernement fédéral comme les crédits d'impôt et l'assurance-emploi ont besoin d'être accessibles à un plus grand nombre.

Les ministres ont convenu de demander au comité consultatif FTP sur la pauvreté (ci-après nommé : « CCP ») de continuer de faire des progrès sur son plan de travail actuel et de partager l'information et les pratiques exemplaires.

Le Programme national d'alimentation scolaire

Le ministre Duclos a offert un aperçu du programme national d'alimentation scolaire, une nouvelle initiative du gouvernement fédéral annoncée dans le budget 2019.

Les ministres ont cerné et discuté des défis potentiels de mise en œuvre avec le gouvernement fédéral, y compris :

- L'alimentation et les écoles ne relèvent pas du mandat de la plupart des ministères des Services sociaux des provinces et des territoires. Une coordination interne avec les autres ministères (comme celui de l'Éducation) sera nécessaire;
- La conception du programme doit tenir compte des enjeux géographiques, tels que l'éloignement des collectivités du Nord;
- La fraîcheur des aliments est un élément clé afin de contribuer à la santé des enfants; et
- Le programme exige un effort coordonné parmi les provinces et les territoires et il doit considérer les initiatives communautaires existantes et encourager la participation d'autres intervenants.

Les ministres acceptent l'implication des fonctionnaires fédéraux auprès de ceux des provinces et des territoires, y compris ceux des ministères de l'Éducation, afin de cerner les initiatives existantes et de déterminer la façon de réaliser le nouveau programme.

L'itinérance

Le ministre Duclos a fait une mise à jour sur : « *Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance* » lancée le 1^{er} avril 2019. Vers un chez-soi fait partie de la stratégie nationale d'habitation du Canada, conçue pour soutenir les Canadiens vulnérables en assurant le maintien de logements sécuritaires, stables et abordables. Le gouvernement fédéral planifie travailler avec les collectivités à la conception et la mise en œuvre de prise de décision axée sur les données au niveau local, et d'accorder aux collectivités une plus grande flexibilité pour aborder les priorités locales.

Le ministre Duclos a invité les ministres des GPT à offrir des conseils sur l'exécution de la nouvelle stratégie, et à explorer les possibilités de renforcer la coordination de la programmation de la lutte contre l'itinérance. Les ministres des GPT ² ont exprimé leur soutien à l'égard de la stratégie, mais ils ont indiqué avoir le besoin de regarder les défis régionaux et d'assurer l'exécution efficace de la stratégie.

Le partage des données FTP

Les ministres des GPT se sont rencontrés avant la réunion pour discuter de l'importance du partage des données FTP. Les ministres des territoires ont souligné leurs problèmes de capacité, ce qui a influencé la cueillette de données.

Pendant la réunion FTP, les ministres des GPT ont soulevé la question du besoin d'accès aux données du gouvernement fédéral (les relevés d'emploi, les prestations pour enfants, etc.). L'existence d'enjeux juridiques et de confidentialité liés à l'échange de renseignements entre les administrations FTP a aussi été soulevée. Le ministre Duclos a souligné l'ouverture du gouvernement fédéral à travailler avec les provinces et les territoires sur les échanges de données afin de régler les contestations judiciaires et celles liées à la confidentialité.

Les ministres ont convenu de demander au Comité de la recherche et de l'information sur le développement social FTP d'examiner les processus actuels de partage des données et de déterminer les champs potentiels d'amélioration.

L'innovation et les finances sociales

Avant la réunion FTP, les ministres des GPT se sont rencontrés pour discuter du Fonds de finance sociale, de son état de préparation et de sa voie d'investissement. Les ministres des GPT ont convenu avoir besoin de plus de renseignements de la part du gouvernement fédéral.

Pendant la réunion FTP, le ministre Duclos a fourni une mise à jour sur l'établissement du fonds et sur son état de préparation et de sa voie d'investissement. Cette initiative est destinée à aider les organismes sans but lucratif et à d'autres vocations sociales à accéder au nouveau financement, et à les aider à se lier aux investisseurs privés cherchant à investir dans des projets stimulants des changements sociaux et environnementaux positifs.

Les ministres des GPT ont accueilli favorablement cette initiative tout en reconnaissant que les administrations puissent comprendre et approcher cette question différemment. Les ministres des GPT ont aussi souligné que la mise à profit des ressources avec le secteur privé est clé, dans le même ordre d'idées, les investissements privés (p. ex., des organisations locales) doivent être encouragés à adopter un modèle qui assure des rendements du capital investi.

Les ministres des GPT ont demandé plus de précisions sur l'allocation du fonds et sur son accessibilité pour les provinces et les territoires.

² À l'exception du Québec, qui négocie une entente distincte Canada-Québec

Les ministres ont convenu de demander au groupe de travail sur l'innovation sociale de chercher à approfondir la collaboration avec les provinces et les territoires, à cerner des projets prêts à l'investissement pouvant potentiellement être financés, et à étudier des outils pour mesurer les effets.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les ministres des GPT se sont rencontrés avant la réunion FPT et ont convenu de leur besoin accru d'information de la part du gouvernement fédéral concernant le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Après la réunion FTP, le ministre Duclos a offert un aperçu de ce sujet. En 2015, les dirigeants mondiaux ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dix-sept objectifs de développement durable existent, ces derniers couvrent un nombre d'enjeux sociaux, environnementaux et de développement économique. Le ministre Duclos a invité les provinces et les territoires à travailler en synergie afin de recenser les possibilités de soutenir l'engagement du Canada pour la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et de faire progresser des enjeux clés du développement social.

Les ministres des GPT ont demandé des renseignements sur les types précis d'implication proposés par le gouvernement fédéral. Les ministres des GPT ont suggéré de considérer les initiatives communautaires et la participation du secteur privé.

Les ministres ont convenu de demander aux fonctionnaires d'explorer, au sein du forum des services sociaux, les possibilités pouvant soutenir l'engagement du Canada à mettre en œuvre le Programme à l'horizon 2030.

Les soutiens en matière d'accessibilité et d'incapacité

Les ministres des GPT se sont rencontrés avant la réunion FTP et ont discuté du travail de la tribune libre en matière d'accessibilité. Les ministres ont approuvé la recommandation que la tribune libre continue à agir à titre de comité informel au sein du forum MRSS par le biais du Comité consultatif des personnes handicapées (ci-après nommé : « CCPH »).

Lors de la réunion FTP, la ministre Qualtrough a fait une mise à jour du projet de loi C-81, la Loi canadienne sur l'accessibilité : une loi visant à faire du Canada un pays exempt d'obstacles, et a discuté de la création de l'Organisation canadienne d'élaboration de normes d'accessibilité (ci-après nommée : « OCENA »). L'OCENA offrira des occasions de collaboration FTP sur l'accessibilité, créera des expériences sans heurt pour les personnes ayant des incapacités et aidera à éviter le dédoublement des services.

La ministre Qualtrough a aussi fait une mise à jour des soutiens et des initiatives du gouvernement fédéral en matière d'incapacité, y compris les derniers engagements prévus au budget 2019, la récente visite du rapporteur spécial de l'ONU, le prochain

sommet pour les personnes en situation de handicap de mai 2019, et la prochaine Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU en juin 2019.

Les ministres des GPT ont présenté une série de diapositives à la ministre Qaulthrough soulignant les défis rencontrés pour soutenir les personnes ayant des incapacités ainsi qu'ils ont noté les progrès en matière d'accessibilité des différents territoires de compétences provinciaux et territoriaux.

Les ministres ont discuté de l'importance de créer des possibilités d'emploi pour les personnes ayant des incapacités, du besoin pour une meilleure transition facilitant l'intégration de celles atteintes d'autisme dans la population active, du besoin de simplifier le crédit d'impôt pour personnes handicapées afin de rendre la demande et l'admissibilité moins coûteuses et du besoin d'augmenter le nombre de personnes présentant une demande pour le régime enregistré d'épargne-incapacité (REEI).

Les ministres se sont entendus pour discuter des priorités communes et des secteurs potentiels de collaboration lors de la prochaine réunion, après la réunion thématique sur l'incapacité des SM provinciaux et des gouvernements territoriaux à l'automne 2019.

Les enfants autochtones et les jeunes pris en charge et le principe de Jordan (ministres des GPT)

Les ministres des GPT ont discuté du refus du gouvernement fédéral de les rencontrer afin de discuter du projet de loi C-92 sans inviter les partenaires de l'avant-projet, l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, et le Ralliement national des Métis. Bien que les ministres des GPT ont indiqué soutenir les principes de la loi, ils ont discuté de leurs préoccupations concernant les lacunes potentielles dans les services, et des implications que la loi fédérale aurait sur les législations et les pratiques provinciales et territoriales déjà existantes.

La ministre des Services à la famille a parlé des préoccupations du gouvernement du Nunavut concernant le projet de loi C-92, y compris à savoir si la loi fédérale allait imposer des modifications, des normes ou des principes dont tient déjà compte la Loi sur les services à l'enfance et à la famille du Nunavut, élaborée en collaboration avec les intervenants inuits. La ministre a souligné qu'il est essentiel de consulter le gouvernement du Nunavut pour permettre au gouvernement fédéral de comprendre les implications du projet de loi, les réalités touchant la prestation de services dans le Nord, et les défis auxquels fait face le Nunavut pour les assurer.

Les ministres des GPT ont exprimé leurs préoccupations concernant les dépenses du gouvernement fédéral sur le principe de Jordan sans connaître le montant d'argent alloué à chacune des administrations, où il sera dépensé, et les attentes potentielles des provinces et des territoires.

Les ministres se sont entendus pour demander une téléconférence d'urgence avec le ministre des Services aux Autochtones afin de discuter de leurs préoccupations au sujet

des effets de la loi dans leurs territoires de compétence. Les ministres se sont entendus à savoir qu'à défaut de fixer promptement la téléconférence, une lettre collective soulignant leurs préoccupations sera envoyée.

La ministre des Services à la famille a souligné qu'elle parlera au Comité sénatorial permanent des Peuples autochtones le 30 avril 2019, afin de donner un aperçu des préoccupations du gouvernement du Nunavut au sujet du projet de loi C-92. Les ministres ont exprimé leur soutien concernant cette comparution.

Les prochaines étapes :

Le Nunavut continuera de participer au niveau des fonctionnaires par le truchement de différents groupes de travail des services sociaux, y compris le groupe de travail sur le bien-être des enfants autochtones et le comité consultatif sur la pauvreté et le groupe de travail sur le principe de Jordan. Le Nunavut s'efforcera de rester au courant des détails concernant la législation fédérale sur les services à l'enfance et à la famille, le principe de Jordan et l'initiative « Les enfants d'abord » propre aux Inuits, et la stratégie fédérale sur la réduction de la pauvreté.

Pièces jointes : Communiqué du FTP

Rapport des ministres FTP à l'Assemblée législative

Ministre

Sous-ministre

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble à améliorer les perspectives d'avenir des Canadiens

Les ministres sont déterminés à faire progresser les services sociaux pour éliminer les barrières

24 avril 2019

Saskatoon (Saskatchewan)

Emploi et Développement social Canada

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux* se sont réunis pour échanger de l'information, discuter de priorités communes et travailler ensemble à de grands enjeux de politiques sociales. Les ministres ont fait le point sur les importantes réalisations de tous les gouvernements tout en reconnaissant que beaucoup de travail reste encore à faire pour que tous les Canadiens puissent profiter d'un Canada inclusif et prospère.

La réunion était coprésidée par l'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social du Canada, et par l'honorable Paul Merriman, ministre des Services sociaux de la Saskatchewan. Les ministres ont discuté de questions pressantes telles que la réduction de la pauvreté, l'itinérance et l'insécurité alimentaire. Ils ont convenu que les solutions doivent être souples, globales et tenir compte de la diversité des besoins dans tous le pays, tout en respectant les compétences et les responsabilités de chaque gouvernement.

Les ministres ont également discuté de l'importance du partage des données ainsi que des possibilités de collaborer pour l'avancement de l'innovation sociale et des initiatives de financement social qui pourraient aider à relever les défis auxquels sont confrontés les communautés, lesquelles pourraient s'inspirer des approches fédérales, provinciales et territoriales actuelles. Le gouvernement fédéral a également fait part de son intérêt à consulter les ministres responsables dans les provinces et les territoires relativement à la création d'un programme alimentaire scolaire national. Il a aussi présenté l'aperçu du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et a expliqué comment ce programme pourrait s'harmoniser aux priorités et aux travaux des provinces et des territoires.

Avant la réunion, l'honorable Seamus O'Regan, ministre des Services aux autochtones, s'est joint aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux pour entendre les dirigeants autochtones, qui ont fait part de leur point de vue sur un ensemble de priorités en matière de services sociaux, notamment sur l'amélioration des perspectives d'avenir pour les enfants et les adolescents autochtones confiés aux services sociaux, sur l'itinérance ainsi que sur les meilleures pratiques et les possibilités d'innovation sociale.

Le deuxième jour de la réunion, l'honorable Carla Qualtrough, ministre fédérale des Services publics, de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité, a discuté avec les provinces et les territoires des mesures de soutien à l'accessibilité et aux personnes handicapées et des moyens d'accroître leur collaboration pour soutenir ces personnes en vue de créer un Canada plus inclusif, plus accessible et sans barrières pour tous.

Citations

« Je suis très heureux que les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux continuent de se réunir régulièrement et de travailler ensemble. Grâce à ces efforts réalisés en collaboration, moins de Canadiens que jamais vivent dans la pauvreté et un nombre toujours croissant rejoignent la classe moyenne. Nous savons toutefois qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Voilà pourquoi nous demeurons déterminés à travailler avec tous les partenaires à bâtir un pays où règne la diversité, à la fois prospère et inclusif, où tous les Canadiens seront en mesure de réaliser leur plein potentiel. »

– L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

« Ce fut un honneur d'accueillir mes homologues fédéral, provinciaux et territoriaux en Saskatchewan. Cette réunion nous a fourni une précieuse occasion de poursuivre nos travaux de collaboration sur des enjeux qui touchent les enfants, les familles et les individus de nos collectivités, particulièrement les plus vulnérables. Ensemble, nous réalisons des progrès sur des questions comme la réduction de la pauvreté, l'accessibilité et le soutien aux personnes handicapées, ainsi que l'innovation sociale. Il reste du travail à faire, et nous sommes impatients de poursuivre nos efforts, ensemble, afin de répondre aux besoins variés dans tout le pays et d'améliorer la vie des Canadiens. »

– L'honorable Paul Merriman, ministre des Services sociaux de la Saskatchewan

« L'engagement pour la collaboration que nous avons pris aujourd'hui constitue une étape importante pour faire en sorte que le Canada soit réellement accessible. Nous avons tous un rôle à jouer quand vient le temps de mettre sur pied des expériences réellement accessibles pour les personnes handicapées. Je suis impatiente de travailler avec mes collègues provinciaux et territoriaux, à partir de l'élan commun qui est le nôtre, et de mettre en place une vision plus large pour un Canada inclusif et sans barrière pour tous. »

– L'honorable Carla Qualtrough, ministre des Services publics, de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité

* En raison des élections récentes et à venir, aucun représentant de l'Alberta ou de Terre-Neuve-et-Labrador n'était présent à la réunion.

- 30 -

Les médias sont priés de s'adresser à :

Valérie Glazer
Attachée de presse
Bureau de l'honorable Jean-Yves Duclos, C.P., député
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
819-654-5546

Service des relations avec les médias
Emploi et Développement social Canada
819-994-5559

media@hrsdc-rhdcc.gc.ca

[Suivez-nous sur Twitter](#) 